

Une fiche par élève à renvoyer dès le 2^e cours

ADULTE

ENFANT → Âge : ans

F / M

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : / Mail :

Pour les mineurs :

	Représentant légal 1	Représentant légal 2
Nom & Prénom		
Téléphone		
Mail		

NB : Les ateliers collectifs **Petit Orchestre** font partie intégrante du cursus de l'enseignement musical des enfants inscrits aux cours particuliers. 3 rendez-vous les samedis matins de 10h à 11h30 : **12 décembre, 27 février, 24 avril** avec une nouvelle formule pour les séances à St Etienne VF : Plus d'infos sur www.fedemusique.fr / ateliers-petit-orchestre.

NB : les séances d'Atelier Petit Orchestre ont lieu dans les salles polyvalentes de St Michel de Dèze et de St Etienne VF, selon le lieu où l'enfant prend ses cours habituellement.

Cours d'Instrument(s) et/ou Atelier(s) :

Professeur(s) **Inscrivez vos frais ↓**

COURS INDIVIDUELS

Cours Instrument Enfant 13h par an + 3 séances <i>Petit Orchestre</i>	1 ^{er} enfant 2 ^e , 3 ^e enfant de la même fratrie / ou 2 ^e instrument	245 € 190 €
Cours Instrument Adulte / 13h30 par an	Adulte	335 €
Cours Instrument Adulte / 9h par an	Adulte	245 €

COURS COLLECTIFS & ATELIERS : minimum 7 inscrits pour qu'un atelier démarre

Atelier Jazz / 18h par an <i>(Ste Croix VF)</i>	Pour les enfants déjà inscrits à un autre cours Pour les autres	40 € 125 €
Orchestre à cordes <i>(St Etienne VF)</i> / 26h par an	Pour les enfants déjà inscrits à un autre cours	50 €
Fanfare New Orleans / 26h par an <i>(Ste Cx / St Martin de L.)</i>	Pour les autres	135 €
Batucada <i>(Collet de Dèze)</i> 27h par an	Pour le 1er inscrit dans une même famille Pour toute Inscription supplémentaire dans une même famille OU enfant déjà inscrit à un autre cours	135 € 50 €
Chorale / 38h par an <i>(Ste Croix VF / St Etienne VF / St Germain de Calberte)</i>	Enfants Adultes	50 € 135 €
Harmonie Vocale Clairénnettes / 38h par an <i>(St Etienne VF / Moissac VF / St Roman de Tousque)</i>	Adultes	135 €

+ adhésion **INDIVIDUELLE** obligatoire

30 €

+30 €

TOTAL À RÉGLER par chèque par virement / Faites votre addition →

€

→ J'ai pris acte du règlement intérieur consultable sur le site www.fedemusique.fr ainsi que des modalités de paiement et je m'engage à les respecter.

→ En inscrivant mon enfant aux cours de musique, je prends acte qu'il lui sera demandé de participer à la fête annuelle, aux auditions et aux éventuels évènements musicaux organisés par la Fédération.

→ Je peux participer aux actions de la « Fédé »

→ J'autorise la publication de photos oui non

Signature obligatoire (du responsable pour les mineurs) :

Partie à conserver par l'adhérent :

Inscriptions : mode d'emploi

→ **Quel que soit votre moyen de paiement, dès la 2^e semaine de cours, merci de nous faire parvenir impérativement votre fiche d'inscription remplie et signée (page 1)**

- par courrier postal (Maison de la Communauté - Route de Gabriac - 48 110 Sainte-Croix-Vallée-Française)
- ou • par mail à fedemusique48@gmail.com
- ou • en la déposant directement au bureau (boîte aux lettres sous l'escalier)

→ **Pour payer :**

- 1 à 3 chèques par fiche d'inscription à l'ordre de la *Fédération des Ecoles de Musique* que vous joignez à votre fiche d'inscription,

ou • Par virement bancaire

seulement à partir du 1er octobre !! merci !



à **FEDERATION ECOLES DE MUSIQUE DES HAU** /// IBAN : FR63 2004 1010 0906 4157 3H03 030



En précisant bien le nom de l'élève dans l'intitulé du virement (et la fraction du paiement si besoin)

Exemple : « Clémence DUPUIS - virement 1 sur 3 »

→ **Des aides financières à l'inscription sont possibles :**

Renseignez-vous sur www.fedemusique.fr :

→ **Infos pratiques :**

→ **Je m'inscris aux cours (... faire défiler jusqu'en bas de page...)** :

→ **Les aides financières**

→ **Contact pour tout renseignement complémentaire :**

Aude LOUBERSAC

Secrétariat administratif & Coordination

Bureau ouvert les lundis, mardis et mercredis de 9h à 17h

Par téléphone : 07 52 07 05 52

Par mail : fedemusique48@gmail.com

Sur place : Maison de la Communauté - 48 110 Ste Croix Vallée Française

→ **Remarques :**

Nous rappelons qu'en cas de difficulté financière, nous sommes toujours à l'écoute pour trouver des solutions adaptées. Or chaque année nous déplorons des messages de rappels laissés sans réponse et des règlements excessivement tardifs qui contraignent l'administration à de nombreuses relances, une tâche ingrate et chronophage. La *Fédé* est une association dont la pérennité dépend notamment de la participation financière de ses adhérents, merci de votre compréhension.

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site : www.fedemusique.fr